



## AVIS PUBLIC

### AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

Avis public est donné par monsieur Marco Déry, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de La Pêche, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire, par vidéoconférence, le **lundi 20 décembre 2021 à 19 h 30** concernant les sujets à l'ordre du jour ci-dessous :

**1. Adoption de l'ordre du jour**

**Période de questions**

**2. Dépôt du projet de règlement de contrôle intérimaire RCI-01-2021**

**3. Greffe, affaires juridiques et DGA**

- a) Adoption du règlement 21-825 Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

**4. Développement durable**

- a) Demande de dérogation mineure – 89, chemin Mahon Sud
- b) Demande de dérogation mineure – 23, chemin George-Clarke
- c) Demande de dérogation mineure 14, chemin Rutherford

**5. Travaux publics**

- a) Travaux d'infrastructures municipales 2022
- b) Prolongation contrat de collecte et transports déchets domestiques, recyclage RDD et encombrants – janvier et février 2022
- c) Contrat de collecte et transport des matières résiduelles mars 2022-2023
- d) Approbation des dépenses - Programme d'aide à la voirie locale (PAVL – Volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)

**6. Levée de la séance**

Les modalités de connexion à cette séance qui sera diffusée par vidéoconférence, seront disponibles sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : <http://villelapeche.qc.ca/fr/diffusions/conseil/>

DONNÉ à La Pêche, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2021.

Marco Déry  
Directeur général et secrétaire-trésorier